



Une couverture
d'assurance
optimale pour
votre flotte de
véhicules

Gestion des sinistres Flottes

Un sinistre est vite arrivé. En tant que propriétaire de flottes, vous devez pouvoir compter sur une bonne gestion des sinistres. Zurich traite vos sinistres rapidement, selon vos besoins et avec professionnalisme.

Qui bénéficie de la gestion des sinistres pour les flottes?

Tous les clients ayant souscrit un contrat Flotte.

Déclaration de sinistre

Nous définissons avec vous le point d'entrée adéquat ainsi que l'interlocuteur dans le cadre de vos déclarations de sinistres. En outre, nous sommes à votre disposition 24 heures sur 24, 365 jours par an au 0800 80 80 80.

En cas de besoin, nous prenons les mesures d'urgence nécessaires: remorquage rapide, organisation de la mobilité au moyen d'un véhicule de remplacement au Help Point, etc. En cas de dommages de responsabilité civile, nous veillons à ce que toutes les mesures nécessaires soient prises rapidement et de manière professionnelle avec toutes les personnes impliquées dans l'accident.

Lorsque vous effectuez votre déclaration de sinistre, vous êtes immédiatement informés de la marche à suivre et recevez votre numéro de sinistre.

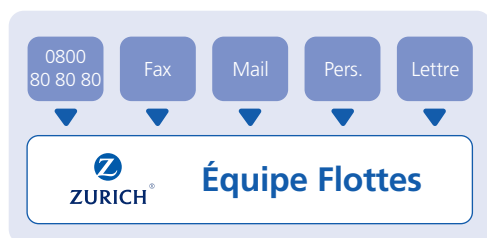
Gestion des sinistres

Votre sinistre est traité par des collaborateurs qualifiés. Selon le degré de complexité, les cas de sinistres sont transmis aux spécialistes des domaines respectifs:

- Gestionnaires de sinistres au Centre de sinistres ou dans un Help Point
- Experts automobiles
- Spécialistes des dommages corporels
- Case Manager en cas de lésions corporelles graves
- Spécialistes de Swiss Interclaims pour les sinistres dans le contexte international

Nous garantissons ainsi un suivi optimal de votre cas de sinistre ainsi qu'un traitement effectué avec rapidité et compétence.

Points d'entrée



Nous suivons des processus certifiés lors du règlement des sinistres, ce qui vous garanti la sécurité d'un traitement structuré et professionnel de votre cas.

Processus	Déclaration + saisie des données	Traitement du sinistre	Clôture du cas
Activités de base	<ul style="list-style-type: none"> Enregistrement du sinistre Mesures d'urgence Soutien au client Services Help Point <ul style="list-style-type: none"> Organisation de la mobilité 	<ul style="list-style-type: none"> Examen des faits Expertise Case Management/ Back to Work Gestion active du cas Païement dans les délais 	<ul style="list-style-type: none"> Information au client Feed-back client

Help Point

En cas de dommage casco causé à un véhicule de tourisme, nos Help Points constituent pour vous, vos chauffeurs et vos véhicules, la solution optimale: nous réglons toutes les formalités et organisons la réparation de votre véhicule. Grâce à notre réseau Help Point couvrant l'ensemble du territoire national, presque tous les clients de Zurich, en Suisse, ont accès à un Help Point en moins de 15 minutes de route. En outre, vous profitez des avantages suivants:

- Déclaration de sinistre sans complications administratives
- Mobilité garantie
- Début des réparations dans les 24 heures
- Réparation effectuée par des partenaires qualifiés
- Garantie à vie sur les réparations effectuées

La gestion de la réparation par nos Help Points est un avantage dont peuvent également bénéficier les propriétaires de flottes qui assument eux-mêmes le risque casco. Parlez-en avec nous!

Bris de glaces

Déclarez-nous vos bris de glaces. Nous organisons la réparation pour vous.

Notre partenaire **DESA** est à vos côtés dans toute la Suisse pour vous aider en cas de bris de glaces. DESA répare ou remplace les vitres à votre domicile ou sur votre lieu de travail.

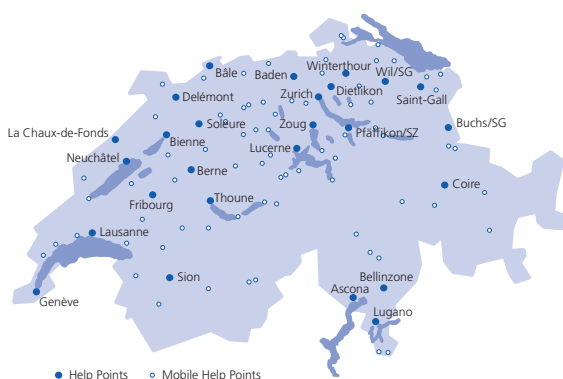
Une réparation présente de nombreux avantages par rapport au remplacement d'une vitre endommagée:

- Réparation rapide: les petits bris de glace sont réparés en l'espace d'une heure.
- Qualité irréprochable: DESA recourt aux techniques de réparation les plus récentes.
- Protection de l'environnement: en cas de réparation, il n'y a pas de déchet de verre.

Prévention

En tant que partenaire d'assurance engagé, actif et soucieux de la sécurité de ses clients, Zurich se distingue de ses concurrents à bien des égards. Ainsi, dans le cas des flottes, les sinistres doivent être gérés activement avant même la survenance des dommages. C'est pourquoi, pour les grandes flottes, nous développons des mesures de prévention contre les accidents. Grâce à des analyses et des conseils ciblés, nous identifions les risques et sommes ainsi en mesure d'aider les clients à réduire la fréquence des dommages.

En outre, Zurich s'engage en faveur de la prévention routière aux côtés de Road-Cross, une fondation active dans le soutien aux victimes des accidents de la route.



Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller personnellement. Adressez-vous à l'agence Zurich la plus proche, appelez-nous gratuitement au 0800 80 80 80 ou contactez directement votre courtier/broker. www.zurich.ch